

La loi organique n°13-130° relative à la loi de finances

L'adoption en 2011 de la nouvelle constitution a rendu nécessaire la refonte de la loi organique n° 98-7 relative à la loi de finances afin de prendre en compte les nouveaux principes constitutionnels encadrant les finances publiques. La nouvelle loi organique n° 13-130 relative à la loi de finances fournit ainsi un cadre législatif pour consacrer les différentes mesures entreprises au cours de ces dernières années dans le cadre de la modernisation de la gestion des finances publiques.

Cette loi organique qui définit de nouvelles règles budgétaires et comptables consacre les principes de reddition des comptes et d'évaluation, élargit le droit d'amendement parlementaire et participe au renforcement de la transparence budgétaire.

La LOF représente donc une mutation des processus de la gestion financière publique et une évolution importante dans les pratiques budgétaires de l'administration publique marocaine, non seulement en raison des changements des règles législatives mais aussi parce que la mise en œuvre de la LOF modifie profondément les pratiques et les comportements.

DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

Ouverture de l'ENCG-K sur les partenaires institutionnels

L'École Nationale de Commerce et de Gestion de Kénitra abrite, en partenariat avec le Ministère de l'Économie et des Finances, un programme de formation portant sur



Vendredi, 25 mars 2022 - 10h



Amphi Rouge-ENCG-K

Bienvenue

L'ACADEMIE DE LA LOF est une initiative du MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

dont l'objectif est d'associer LE MONDE UNIVERSITAIRE ET ACADEMIQUE dans le chantier de la réforme budgétaire initiée par la nouvelle LOF.

La 1ère certification est au sujet de la **performance publique dans un environnement LOF**, dispensée en 4 modules :



Module 1:
Le contexte et
les apports de la LOF



Module 2:
la démarche de
performance dans
les administrations
publiques



Module 3:
le système de suivi
et d'évaluation
de la performance
publique



Module 4:
le management
opérationnel de la
performance
dans un environnement
LOF

Programme – Module 1

LA LOF : CONTEXTE, APPORTS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

Allocution d'ouverture

Monsieur le Directeur de l'ENCG-K
M. Omar TAOUAB

Rapport introductif

M. Hicham RAHAL

Professeur à l'ENCG-K en droit privé et des affaires
Ex-Ingénieur en chef à la Direction du Budget au Ministère des Finances
chargé des études et de l'évaluation des projets publics

Lancement de l'atelier de formation

Intervenant 1 :

Mme. Leila MAJLAL

Cheffe de service de la Formation dans le Domaine
de la Réforme Budgétaire- MEF-DB

Intervenant 2 :

Mme Imane LAKCHIRI

Chargée de formation en matière de la LOF et de
la performance publique

Modérateur :

M. Youssef SAMIHI

Professeur universitaire en Sciences Economiques et de Gestion à l'ENCG-K
Ex- inspecteur au ministère des Finances
Expert dans le domaine du Management et de l'Economie Publiques

Co-modérateur :

M. Mohammed ELGHARBAOUI

Professeur-chercheur à l'ENCG-K en Sciences de Gestion
et Ex-Ingénieur principal à la Direction du Budget/MEF

Allocution de clôture

Monsieur le Directeur Adjoint de l'ENCG-K et Responsable du Master
« Ingénierie Financière Appliquée et Finance Participative »

M. Aziz MOUTAHADDIB